

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle Saint-Savin	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ER</sup> 2<sup>ND</sup> 3<sup>EME</sup> TRIMESTRE</b>
Commune : Saint-Savin	Date : jeudi 10 novembre 2022

Circonscription Blaye.

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Mme Moreau**

**Inspecteur de l'éducation nationale : M Guillerot ( excusé)**

Equipe enseignante :	Marie Noëlle COULON, Jamila GHAOUTI, Magali PORTANIER, Audrey ARNAUD, Amandine VITTI, Caroline LOUIS, Morgane BERGEY, Claire MOREAU
Le maire ou son représentant :	M. RENARD, Mme RUBIO, M. PASCAUD
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	ATSEM : Charlène HERIAUD, Audrey PAULE, Sylvie MAGOT, Corinne SANS, Miren CLAIR, Florence FLORENCE  Représentants de parents d'élèves : Laetitia BARATEAU, Noémie LAINÉ, Célia RAHIMI, Charline MALLET, Wafaa HADDI

**Excusées :** Edith PESCHEL, Sophie LACOUR

*Début du conseil d'école : 17h*

**Secrétaire de séance : Magali PORTANIER**

---

**Ordre du jour**

- 1- Effectifs 2022-2023 et prévision pour l'année scolaire 2023-2024 ;
- 2- Règlement intérieur ;
- 3- Projet d'école et actions pédagogiques envisagées pour l'année en cours
- 4- Dispositifs d'aide
- 5- Bilan financier de la coopérative scolaire ;
- 6- Communication ;
- 7- Sécurité (incendie ,PPMS);
- 8- Protocole sanitaire ;
- 9- Association de parents d'élèves : projets et actions

Présentation de chaque membre du conseil d'école, règlement intérieur du conseil d'école et rôle de chaque membre.

**Rôle**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école: Projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

Actions pédagogiques et éducatives

Utilisation des moyens alloués à l'école

Conditions d'intégration des enfants handicapés

Activités périscolaires: Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés

Restauration scolaire

Hygiène scolaire

Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

### **Fonctionnement :**

Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves : sous le proche dans le panneau destiné à cet effet

### **1 - Effectifs**

**Rentrée 2022** : les effectifs aujourd'hui sont les suivants :

. TPS : 15

. PS : 38

. MS : 33

. GS : 57

Soit un total de **143 enfants** (+ 7 par rapport à l'année dernière) répartis comme suit :

- dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans, classe de Mme Peschel : 15 élèves
- PS/MS classe de Mme Ghaouti : 24 élèves ( 13PS/11MS)
- PS/MS, classe de Mme Coulon: 24 élèves (13PS/11MS)
- PS/MS, classe de Mme Portanier : 24 élèves (13PS/ 11MS)
- GS classe de Mme Arnaud : 14 élèves
- GS, classe de Mme Vitti: 15 élèves
- GS, classe de Mme Louis : 14 élèves
- GS, classe de Mme Moreau et Mme Bergey (33%) : 14 élèves

L'école est en REP : les classes de GS sont dédoublées, ceci explique les faibles effectifs en GS.

- **Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2023** :

L'accueil des enfants de moins de 3 ans dans le cadre du dispositif sera reconduit. Chaque enfant intégrant le dispositif aura un projet personnalisé qui s'appuiera sur ses besoins. Ce projet définira les objectifs de la scolarisation en termes d'apprentissages et d'accompagnement à la scolarisation (fréquence de sa présence, horaires de fréquentation...).

### **Prévisions 2023/2024**

- PS : **30 PS** ( soit 8 de moins que cette année)
- MS : **38** ( 5 de plus que cette année)
- GS : **33 GS** ( 24 de moins que cette année)

Cela implique 3 classes de GS DD, 3 classes de PS/MS, un dispositif : soit 7 classes : il y aura une fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Soit un total d'environ **118 élèves** en comptant 17 moins de 3 ans.

La prévision d'effectifs a été transmise via l'application ONDE.

D'autres prévisions d'effectifs seront à saisir.

### **2- Règlement intérieur:**

Le règlement intérieur de l'école avait été approuvé par le Conseil d'école le 22 octobre 2021.

L'équipe enseignante a revu ce règlement en conseil de maîtres le 14 octobre dernier, et y a apporté quelques modifications:

**Dans l'item 1 : admission et inscription**, un passage a été enlevé.

**1.1** - « et un certificat médical attestant que la santé de l'enfant est compatible avec la vie collective en milieu scolaire. »

**L'item 3 concernant l'organisation de l'enseignement** a été modifié.

Une nouvelle psychologue scolaire a été affectée sur le poste.

« La psychologue scolaire du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) Mme Barbara Bourguelle est joignable au 0557589724» [...]

**L'item 4 autour de la vie scolaire** a été revu et complété :

#### 4.2 - accueil

« Il est de la responsabilité de chacun de respecter les horaires et les instructions de sécurité. Si vous êtes en retard, un cahier de retard sera à signer. Un trop grand nombre de retard entraînera une invitation à une équipe éducative par la directrice afin de trouver une solution et faire en sorte que les retards arrêtent de pénaliser l'élève. »

« Une pièce d'identité pourra être demandée par les enseignantes. »

#### 4.3 – anniversaire

Les gâteaux faits maisons sont à nouveau autorisés.

L'équipe souhaite insister sur quelques points:

- ✓ l'obligation de fréquentation régulière et assidue suite à la scolarité obligatoire dès 3 ans.
- ✓ les horaires et lieux d'accueil à respecter.
- ✓ les enfants malades et symptomatiques ne doivent pas venir à l'école.

Le règlement intérieur approuvé par le conseil d'école à l'unanimité sera prochainement distribué à toutes les familles qui devront en prendre connaissance et le signer. Par la suite, pour le bon fonctionnement de l'école, il est indispensable qu'il soit respecté par chacun.

Mme Mallet demande si le cahier de retard représente une sanction, Mme Moreau explique qu'une équipe éducative peut être organisée après plusieurs retards afin de trouver une solution.

### 3- Projet d'école et actions pédagogiques envisagées pour l'année en cours :

#### Le projet d'école 2020-2024

Le projet d'école annexe au projet de réseau 2020/2024 comporte 4 axes pour l'école maternelle de Saint Savin.

**Axe 1** : renforcer les acquisitions du lire et comprendre ( fluence, compréhension de l'implicite)

**Axe 2** : construire les compétences psycho-sociales des élèves...

**Axe 3** : sécuriser le parcours des élèves en développant des partenariats

**Axe 4** : renforcer les stratégies des élèves pour les aider à mieux résoudre des problèmes.

Des fiches action ont été élaborées par l'équipe enseignante pour décliner les axes

**Fiche action 1 de l'axe 1** : « Encodage et conscience phonologique » pour :

- Amener les élèves à réfléchir sur les unités sonores de la langue en se détachant du sens des mots pour les trier, comparer, catégoriser.
- Amener les élèves à comprendre le principe alphabétique comprendre que l'écrit encode l'oral et qu'il est stable et définitif, comprendre que la quantité d'oral entendue correspond à la quantité d'écrit vue, comprendre qu'un mot est une suite organisée de lettres, comprendre que les sons de la langue sont codés par des lettres, savoir qu'une lettre a trois composantes : son nom, sa valeur sonore de base et son tracé, connaître quelques rapports phonie-graphie parmi les plus fréquents ( cf classification de Jérôme Riou 2017)

**Fiche action 2 de l'axe 2** : « Albums dans la continuité » : appréhender, travailler un album chaque année différemment pour :

- Lever et combler les implicites
- Se positionner en tant que lecteur
- Faire évoluer sa lecture et son point de vue sur l'œuvre
- S'impliquer en tant que jeune lecteur avec son bagage culturel , ses références et la culture de classe.
- Prolonger une approche littéraire en mettant en œuvre la pédagogie appliquée dans le dispositif TPS : le plaisir de rencontrer une œuvre littéraire avec des approches différentes
- Affiner sa compréhension de l'œuvre au fil des années

**Fiche action 3 de l'axe 4** : « Composition et décomposition additive dans une démarche d'apprentissage spiralaire » pour

- réfléchir, s'exercer, jouer, garder en mémoire et mémoriser à partir d'une situation de référence
- composer et décomposer des petites quantités
- construire le nombre
- accepter les essais erreurs
- aller de la manipulation à la conceptualisation

**Fiche action 4 de l'axe 3** : « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents pour la réussite scolaire » pour :

- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de co-éducation.
- Favoriser le dialogue avec les familles
- Faire évoluer les représentations réciproques et instaurer un climat de confiance pour mieux travailler avec les élèves
- Travailler sur les codes et les enjeux de l'école
- Rendre lisibles et explicites les attendus de l'école maternelle.

#### Actions pédagogiques dans les classes :

► Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions:

→ **Bibliothèque municipale :**

Cette année les classes peuvent de nouveau se rendre à la bibliothèque et emprunter des livres. Toutes les classes y vont au minimum une fois par mois. La bibliothécaire est à l'écoute des projets des enseignants et propose un vrai travail de partenariat.

► **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée:**

L'équipe poursuit les situations construites dans le cadre du projet d'école précédent autour de la situation de référence du bain des ours, bain des animaux pour travailler la composition et décomposition des petits nombres afin de permettre aux élèves de mieux construire le nombre.

► **Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques:**

→ Projet musique : toutes les classes de la PS à la GS se rendront au théâtre Femina à Bordeaux afin d'aller voir un mini concert : *La flûte enchantée*.

► **Agir s'exprimer comprendre à travers les activités physiques:**

► **Explorer le monde:**

→ **la fête des monstres** : rencontres des classes de GS le vendredi 21 octobre.

Les élèves ont préparé un déguisement, ont chanté une chanson et ont partagé un goûter (des gâteaux faits en classe le matin).

→ **La semaine du goût:**

Les élèves des 4 dispositifs dédoublés ont travaillé sur les aliments : sucré, salé, acide, amer.

Mme Moreau a proposé des petits déjeuners en classe durant cette semaine où les parents étaient invités.

→ **Jardinage :**

Certaines classes de l'école vont travailler sur les bulbes et investir le potager dans la cour. Les bulbes seront aussi plantés et observés en classe afin de pouvoir établir et observer des comparaisons entre les différents milieux.

→ **Projet Cuisine :**

\*L'objectif premier est de réaliser des recettes qui sont un support pour les activités de langage, et qui permettent d'explorer un champ lexical varié. (nourriture, fruits, légumes, ingrédients, ustensiles de cuisine, ...) et qui sera réinvesti dans les coins de jeux symboliques.

\* L'objectif secondaire est de donner l'occasion aux parents qui le souhaitent de participer à une matinée de classe ou un moment de vie de la classe. (cf. projet d'école et coéducation)

En plus de tous ces projets communs, Mme Coulon a travaillé sur les traces, les empruntes, l'exploration de matériaux et d'outils. Elle a travaillé sur la rentrée, les doudous et lors de la semaine du goût, un travail autour du champ lexical des fruits et des légumes a été réalisé. Un partenariat avec les parents a été mis en place afin de faire une soupe de légumes et une salade de fruits.

Mme Portanier a travaillé sur les formes et les couleurs puis lors de la semaine du goût les élèves ont découvert ou redécouvert des fruits, des légumes, des épices, des plantes aromatiques. Des jeux associés à ces découvertes ont été proposés.

Mme Ghaouti a travaillé sur les couleurs, les doudous et le fonctionnement de la classe. Le week-end de Tchoupi est reconduit (la mascotte va passer le week-end chez un élève) et un sac à jeu sera proposé, il s'agit d'un petit jeu avec règles qui sera amené dans les familles afin de pallier le manque d'idées de certains parents qui sont en demande.

Les classes de GS ont travaillé sur la rentrée, les émotions, les 4 classes sont inscrites au rallye math'ernelle (projet de circonscription), en novembre un projet jardinage sera mis en place (travail autour du bulbe puis plantation), lors de la semaine du goût un travail a été mené et Mme Moreau a proposé des petits déjeuners en classe pendant lesquels les parents étaient conviés. Avant les vacances d'automne, les 4 classes se sont rendues à la médiathèque pour aller voir le Gruffalo en lien avec le travail sur les monstres.

Concernant le dispositif moins de 3 ans, Mme Moreau a lu les notes de Mme Peschel : "le dispositif accueille cette année 15 élèves, le dernier a rejoint le groupe lors de la rentrée des vacances d'automne. La scolarisation se fait progressivement en fonction de la maturité affective de chacun. Chaque enfant a un emploi du temps adapté à son rythme. La majorité du groupe est actuellement présente toute la matinée. A partir du lundi 14 novembre, les élèves auront la possibilité de prendre un repas à la cantine, encadré par l'atsem et l'enseignante, sans rupture de référent et dans le calme. Par la suite, une scolarisation à la journée pourra être envisagée même si des interrogations sont présentes quant à la sieste au vu des travaux d'agrandissement de l'école."

Mme Haddi demande si la classe découverte aura lieu cette année, Mme Moreau explique que les dates doivent être réservées très tôt et qu'il a été difficile d'anticiper en raison du changement de direction. M. Renard précise que la mairie rattrape le retard pour les enfants n'ayant pas pu participer aux classes découvertes en raison du Covid.

Mme Rubio prend la parole concernant la sieste des TPS, gênée par les travaux, elle suggère que les enfants fassent la sieste à la maison et M. Renard souligne que les parents doivent être en capacité de récupérer leur enfant quand nécessaire comme le stipule le contrat pédagogique du dispositif.

#### 4- Dispositifs d'aide

En plus de la différenciation qui est faite en classe afin de s'adapter au rythme de chacun et à ses besoins, les APC (activités pédagogiques complémentaires) peuvent être proposées par les enseignants avec l'accord des parents. Ces APC sont proposées les lundis et jeudis de 16h à 16h30.

Le RASED intervient dans l'école il s'agit d'enseignants spécialisés, de la psychologue scolaire. Les enseignants ont également à disposition un pôle ressources afin de les aiguiller sur les dispositifs à mettre en place.

#### 5 – Bilan financier de la coopérative scolaire

Le montant de la participation à la coopérative demandé aux familles conformément aux textes institutionnels a été laissé à la libre appréciation de chacun. La coopérative permet de financer les abonnements de chaque classe à des revues, l'achat d'albums et de jeux éducatifs, l'achat de semis, graines etc pour travailler en découverte du monde, l'achat d'ingrédients pour les ateliers recette, les sorties scolaires pédagogiques et culturelles, les spectacles, diverses cotisations, toutes les photos et tous les films réalisés au cours de l'année... Cette cotisation permet donc à l'équipe pédagogique de mettre en place des activités et prestations qui viennent compléter le travail effectué en classe.

Cette année, Mme Arnaud reste la mandataire.

L'équipe tient à remercier les délégués de parents très investis qui ont déjà mis en place une action au profit de la coopérative scolaire.

Dépenses	Recettes
<p><u>Fin d'année scolaire 2021 2022 :</u>  Achats de petits matériels après le conseil d'école du 21 juin et remboursement des classes : <math>98.50 + 105.73 + 269.75 + 36.91 + 45.83 = 556.72€</math></p> <p>Achats suite don Loupiots = <b>284.07€</b>  * jeux mathématiques Classe 4 = 153.27€  * Cabane classe 5 = 130.80 €</p> <p>Piscines et glaces journée canicule : <math>32.30 + 18.13 = 50.43€</math>  Portes ouvertes en juillet (bonbons) = <b>6.68€</b></p> <p>Classe découverte GS =  * apéro projection vidéo classe découverte = <b>138.27€</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Solde au 1<sup>er</sup> septembre 2022 : 4269.17€</u></p> <p><u>Début d'année scolaire 2022 2023 : 1449.54€</u>  Cotisation + assurance OCCE : <math>325.28 + 38 = 363.28€</math>  Classe découverte GS =  * reste à payer logement centre = <b>133.50€</b></p> <p>Achat des calendriers Initiatives pour la vente de fin d'année = <b>195€</b>  Acompte Mini concerts de février = <math>292.40 + 142.80 = 435.20€</math></p> <p>Achat de petits matériels : semaine du goût + albums rallye math'ernelle GS + pâtisserie = <math>25.58 + 46.77 - 2.39 + 24.91 + 52.24 = 147.11€</math></p>	<p><u>Fin d'année scolaire 2021 2022 :</u>  Participation parents montage vidéo classe découverte = <math>8 + 52 = 60€</math></p> <p>Vente des programmes fête de l'école = <b>95€</b>  à rajouter au 1853.30€ de bénéfice  → 1948.30€ pour la kermesse 2022 (120€ doivent être remboursés depuis juin par Super U Cavignac car erreur location tireuse à bière)</p> <p>Reste de la caisse des délégués de parents d'élèves = <math>3 + 30 + 89.80 = 122.80€</math></p> <p><u>Début d'année scolaire 2022 2023 :</u>  <b>571€</b>  Participation familles : <math>90 + 5 + 315 + 110 + 30 - 1 = 549€</math>  (635 € en 2021)  Don anonyme = 22€</p>

Matériel durable : 10 casques audio coins écoute des classes = 175.45€	
---	--

Solde au 10 novembre 2022 : 3390.63€

#### Activités prévues avec les élèves :

- Noël : réalisation de calendriers
- la fête de l'hiver le mardi 13 décembre 2022.
- Carnaval : un défilé (les costumes sont réalisés par les enfants sur le thème de l'année) et un goûter seront organisés le vendredi 31 mars 2022.
- Kermesse : elle aura lieu le mardi 13 juin 2023; le spectacle présenté sera lié au thème de

l'année « Les quatre éléments».

#### Récapitulatif des diverses actions au profit de la coopérative scolaire:

- vente des photos de classe,
- réalisation des calendriers,
- kermesse au mois de juin.

Mme Haddi précise que pour la fête de l'hiver, l'association Les Loupiots proposera du chocolat chaud et autres gourmandises. Elle souhaiterait qu'une explication du rôle des parents d'élèves élus soit faite.

Mme Mallet dit que les délégués se réuniront pour partager et apprendre à se connaître. Elle demande comment faire pour avoir de l'argent d'avance pour les petits achats. Mme Arnaud va se renseigner pour voir ce qu'il est possible de faire.

#### 6-Communication

Parents-enseignants : les parents peuvent communiquer avec l'enseignant de leur enfant via le cahier de liaison. L'enseignant communiquera les progrès des élèves par le biais du carnet de suivi. Les activités de classe seront également communiquées aux familles par le cahier de vie, cahier d'activités etc. Certains cahiers sont des outils de continuité pédagogique dans l'école : ces cahiers suivront l'élève de la PS à la GS.

Parents-direction : Mme Moreau communique aux familles par courrier numérique le plus souvent. Certaines informations sont également transmises via le cahier de liaison.

Parents- mairie : les parents peuvent communiquer via le portail famille qui est sur le site internet de la mairie.

Adresse mail des services périscolaires : [periscolaire@saint-savin33.fr](mailto:periscolaire@saint-savin33.fr)

Mme Rubio ajoute qu'il ne faut pas hésiter à se rapprocher de la directrice du périscolaire (Valérie Cazimajou) et que les élus assurent une permanence en mairie.

#### 7-Sécurité

**PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sûreté : soit la mise en œuvre de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours.

**PPMS risques majeurs** : les risques à Saint-Savin peuvent être d'origine naturelle (tempête, inondation..), technologique ( nuage, toxique, exercice nucléaire...)

**PPMS attentat/intrusion** liés à des situations d'urgence particulière (intrusions des personnes étrangères à l'école, attentat..).

L'exercice **attentat intrusion** sera effectué très prochainement (en novembre)

Les bilans sont transmis à la DSDEN, au référent sécurité et à la municipalité.

L'exercice **PPMS risques majeurs** aura lieu au mois de décembre.

L'exercice **incendie** a eu lieu le mardi 26.09.2022 à 10h. Les enseignants et les élèves avaient été prévenus que l'alarme serait déclenchée ce mardi. Mme Moreau a déclenché l'alarme à 10H en appuyant sur le déclencheur dans le hall d'entrée. Les élèves savent que c'est un exercice d'entraînement. Les temps d'évacuation avant appel étaient de 2,40mn et le temps d'évacuation après appel était de 8,10mn.

Il faut vérifier que tous les ouvrants soient bien fermés.  
Mme Mallet insiste sur l'importance d'apprendre aux élèves les numéros d'urgence.

### 8- Protocole

Le protocole est allégé depuis la rentrée, nous sommes au niveau « socle » :

Ce qui ne change pas : aération des salles de classe régulièrement, lavage des mains de façon régulière.

Mme Rubio et M. Renard précisent qu'ils doivent être informés du lieu de sortie des GS (portail vert rue J. Vergeron) pour la logistique et la cohésion avec les travaux.

### 9 – Association de parents d'élèves : projets et actions

L'association Les loupiots de Saint Savin va mettre en place un certain nombre d'actions tout au long de l'année au profit de la coopérative scolaire de l'école.

### 10 – Aménagements et petits travaux

L'équipe remercie la municipalité et les agents pour les travaux effectués durant les vacances d'été notamment la création d'une nouvelle classe et Mme Moreau remercie la municipalité pour le budget supplémentaire alloué pour cette nouvelle classe.

Mme Moreau a transmis à la mairie une liste de petits travaux à faire pendant les vacances d'automne et ceux-ci sont en cours de réalisation. Mme Rubio demande de bien faire remonter les demandes de travaux avant les vacances.

Mme Rubio dit qu'il est prévu que les trois nouvelles classes de maternelle soient livrées à l'été 2023. Concernant le restaurant scolaire, l'échéance est plus tardive.

Mme Lainé demande si les travaux tiennent compte du fait que les enfants rentrent à 8h20 afin d'éviter la circulation de gros engins durant les heures d'entrées et de sorties à l'école. M. Renard dit que les entreprises sont informées de ne pas faire de livraisons à ces moments-là.

Mme Rubio évoque la sobriété énergétique, en effet, un impact important est attendu sur le budget de la mairie à cause de l'augmentation des prix de l'énergie. Mme Rubio insiste sur le fait qu'il faille être vigilant et que les petits gestes du quotidien permettront de faire des économies non négligeables.

*Fin du conseil d'école : 19h07*

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : lundi 27 février à 17h

Fait à Saint-Savin le 17 novembre 2022

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole  
Mme Moreau :



Le Secrétaire de séance Mme Portanier :

